

Image not found or type unknown



Refus d'une succession précédente et nouvel héritage

Par **toisonargent**, le **26/03/2014** à **15:26**

Nous avons ,il y a 5 ans refusé la succession de notre mère.Nous sommes 3 enfants
Hors,aujourd'hui,nous sommes désignés comme héritiers de notre tante,sa sœur qui vient de
deceder

Ayant refusé l'héritage de notre mère,cet héritage ne pourrat pas se faire ou pourrons-nous
l'accepter a notre convenance cette fois-ci,comme celui de notre mère.

Merci de votre réponse